

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES "ESSOR DU RHIN"
A FESSENHEIM
SEANCE DU 17 novembre 2008**

Les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à Fessenheim, le 17 novembre 2008 à 19 heures sous la présidence de M. André ONIMUS pour le déroulement de la réunion comme suit :

19 h : exposé des Brigades Vertes

**20 h : réunion plénière du Conseil communautaire avec
l'ordre du jour suivant :**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 06 octobre 2008
2. Communications – informations
 - 2.1. Pépinière d'entreprises – résultat des avis d'appel public à la concurrence
 - 2.2. Zone industrielle Koechlin – lancement des travaux
 - 2.3. Assemblée des communautés de France – 19^{ème} convention – compte-rendu
 - 2.4. Salon de l'Artisanat et des Métiers – compte-rendu
 - 2.5. Organisation de réunions d'information des conseils municipaux
 - 2.6. Personnel : détachement de Mlle VONARB Roselyne
3. Affectation de la TVA 2^{ème} trimestre 2008 – reversement aux communes concernées
4. Convention SDIS 68 – échanges de données géographiques (SIG)
5. Transport à la demande : renouvellement contrat
6. Commission d'appel d'offres : désignation des membres titulaires et suppléants
7. Vente de terrain dans la zone d'activités à Blodelsheim
8. Travaux communaux :
 - 8.1. BALGAU : Restructuration école élémentaire et création périscolaire – Avenant
 - 8.2. HIRTZFELDEN : Restauration et aménagement intérieurs de la chapelle
9. Prochaines réunions du Bureau et du Conseil Communautaire
10. Divers.

Membres présents : MM. Etienne SIGRIST – Patrice WALTISPERGER - Pierre ENGASSER – Henri MASSON – Mme Agnès KIEFFER et M. Frédéric GOETZ Vice Présidents – MM. Jean-Marc LOEWERT – François BERINGER - Bernard BRUN - Mme Fabienne STICH – MM. François WASSMER – Pierre RENTZ – Mme Agnès MATTER BALP – MM. Philippe HEID - Cyrille LHUILLIER - Cédric LEPAUL – Eric MICHELAT – Jean GOETZ et Mario HEGY.

Présent par ailleurs : M. Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

Etait absent par ailleurs : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim

M. le Président accueille l'assemblée en souhaitant une cordiale bienvenue aux personnes présentes et plus particulièrement aux représentants des Brigades Vertes avec à leur

tête le président de ce syndicat mixte M. Henri MASSON. M. Onimus passe la parole à M. Henri Masson qui retrace l'historique des Brigades vertes créées en 1988 - 22 communes au début, 302 aujourd'hui sur les 377 que compte le Département. Le Conseil Général finance 47% du coût de fonctionnement. La Région a attribué 30% de l'investissement. Il y a 10 postes (sites), 58 gardes champêtres intercommunaux et 10 administratifs. A Soultz, il y le siège du Syndicat Mixte des Brigades Vertes et c'est en même temps le site le plus proche pour les communes de l'Essor du Rhin. Les critères de financement par les collectivités locales partenaires (communes) sont les suivants : d'après le nombre d'habitants, la superficie du ban de la commune et le potentiel fiscal. L'augmentation annuelle des participations est de 2%.

Les Brigades vertes sont disponibles 7 jours/7 de 8 h à 23 h en été et de 8 h à 22 h en Hiver. Passent 2 fois par semaine environ dans les communes membres, soit un temps de présence hebdomadaire de 2 à 6 heures.

Ci-dessous, le coût qui serait à payer en cas d'adhésion par les huit communes de l'Essor du Rhin, soit un total de 43759 €/an :

- ✚ Balgau : 2 534 €/an
- ✚ Blodelsheim : 5 900 €/an
- ✚ Fessenheim : 18 700 €/an
- ✚ Hirtzfelden : 3 831 €/an
- ✚ Munchhouse : 4 905 €/an
- ✚ Roggenhouse : 1 298 €/an
- ✚ Rumersheim-le-Haut : 4 126 €/an
- ✚ Rustenhart : 2 414 €/an

Nota : en cas d'implantation d'un poste supplémentaire dans notre secteur géographique, la Communauté de communes « Essor du Rhin » pourrait éventuellement mettre un local adapté à la disposition des Brigades Vertes. M. le Président remercie les représentants des Brigades Vertes pour toutes ces explications et déclare, sans transition, la séance du Conseil communautaire ouvert à 20 h 05. Il salue les conseillers présents et plus particulièrement M. Margraff Trésorier ainsi que la presse. Le Conseil est au complet. Il donne lecture de l'ordre du jour de la séance et propose de rajouter sous le point 7, la vente d'un terrain dans la zone d'activités intercommunale de Blodelsheim. Le Conseil adopte.

Il passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil communautaire du 6 octobre 2008 :

M. le Président propose à l'assemblée d'approuver le compte rendu de sa dernière séance du 6 octobre 2008 qui comprenait treize points dont un divers.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal de sa dernière séance.

2. Communications - Informations :

2.1. Pépinière d'entreprises – résultat des avis d'appel public à la concurrence :

M. le Président et M. Patrice Waltisperger, Vice Président présentent ce dossier.

- ✚ 252 propositions de candidatures ont été déposées représentant tous les lots de corps de métiers pour la construction de la pépinière. Le 20 octobre dernier, la Commission d'ouverture des plis a analysé en présence et avec l'aide de l'architecte, les candidatures reçues. Ont été acceptées 213 candidatures. Un dossier pour la soumission d'une offre chiffrée a été transmis à ces entreprises. La date de remise des offres a été fixée au 17 novembre 2008 à 18 heures. L'ouverture des plis est fixée au 19 novembre 2008 à 9 H.
- ✚ Pour les travaux de purge, 17 candidatures ont été déposées. 8 ont été retenues comme étant capable avec leurs moyens en matériel et en personnes de réaliser la prestation. La date de remise des offres de prix a été fixée au 12 novembre 2008 à midi. L'ouverture des plis a eu lieu le 13 novembre dernier. Les travaux démarreront le 19 janvier prochain. Délai d'exécution : 7 semaines. Au préalable, une réunion de coordination aura lieu le 15 décembre 2008 à 16 h.
M. le Président rajoute qu'une demande de subvention va être déposée auprès de l'Europe (Fonds FEDER) s'agissant d'une reconversion de site industriel (friche).
- ✚ D'autre part, M. le Président informe le Conseil qu'une nouvelle réunion rassemblant les partenaires financiers pour la construction de la pépinière d'entreprises sera organisée début décembre prochain.

Le Conseil en prend acte.

2.2. Zone Industrielle Koechlin : lancement des travaux :

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président présente ce point de l'ordre du jour.

Une réunion de travail et de concertation a eu lieu le 13 novembre dernier en présence des architectes, de représentants de la commune de Fessenheim, du SIAEP de Fessenheim et environs, de l'Usine électrique municipale de Neuf-Brisach (UEM) et de l'entreprise adjudicataire des travaux, SOGEA EST. Les travaux débiteront le 1^{er} décembre prochain. Les réunions de chantier auront lieu les mercredis à 11 heures (1^{ère} : 03.12.2008).

Il est rappelé que le marché signé avec cette entreprise, pour les deux tranches, s'élève à 638 170,35 € TTC.

M. Waltisperger précise par ailleurs qu'une rencontre avec les entreprises déjà implantées sur le site est prévue le 27 novembre 2008 à 18 heures.

Par ailleurs, la Commune de Fessenheim a demandé que la fourniture de l'éclairage public se fasse à un seul point (raccordement au coffret comptage de la ZIK) afin d'éviter le paiement de droits fixes (abonnements) à deux endroits différents (ZIK et pépinière). En outre, afin de ne pas créer de « rustines » dans la chaussée neuve à créer, il a été proposé à la Commune de Fessenheim de faire pré financer par l'Essor du Rhin l'achat et la pose des deux candélabres nécessaires dans la ZIK, modèles identiques à ceux posés par la Commune par après dans la rue de l'Europe. Cette dernière nous en indiquera les références exactes, l'étude des besoins étant réalisée par VIALIS à Colmar.

En outre, M. le Président informe l'assemblée qu'EDF a décidé d'investir une somme importante (400 K€) dans la restauration et le réaménagement de la maison des énergies.

M. Santandréa en est l'architecte.

Le Conseil en prend acte.

2.3. Assemblée des Communautés de France 19^{ème} Convention - compte-rendu :

M. le Président donne connaissance du déroulement de ce Congrès qui a eu lieu les 9 & 10 octobre derniers à Montpellier. La Convention avait pour titre : « L'heure de vérité ».

Il était beaucoup question de mise à plat, tant de la définition des compétences à clarifier au niveau de chaque collectivité (Région, Département, Groupement de communes (EPCI) et Communes) après avoir établie les strates décisionnelles à maintenir pour éviter les superpositions de décideurs, les financements croisés, que de la fiscalité locale qui est à revoir totalement en fonction des compétences assumées.

Etait une nouvelle fois à l'ordre du jour, la question de l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires, la refonte de la taxe professionnelle... Les communes isolées (encore ~3600 en France) devront être rattachées à une structure intercommunale avant fin 2014, voire déjà 2011.

Toutes ces réformes devront se faire de préférence tout de suite. Pour ce faire, une Commission vient d'être créée et mise en place présidée par M. Edouard Balladur par décret n° 2008-1078 du 22.10.2008 portant création du comité pour la réforme des collectivités locales. Ce groupe de travail devra rendre le contenu de ses travaux à l'Elysée pour fin février 2009. Affaire à suivre....

Le Conseil en prend acte.

2.4. Salon de l'Artisanat et des Métiers – compte-rendu :

M. Le Président informe l'assemblée de la tenue de la réunion bilan qui a eu lieu à la Maison de l'Essor du Rhin le 10 novembre dernier en présence de nombreux participants. Une enquête auprès du public visiteur (environ une centaine de personnes) a été faite par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et du Centre Alsace. Le résultat (disponible à l'Essor du Rhin) a été commenté par M. le Président à l'assemblée lors de cette réunion. Il s'en dégage une grande satisfaction de la part des personnes interrogées (93%).

A noter que le coût du Salon s'élèvera à environ 85 000 € TTC (toutes les factures ne sont pas encore arrivées), le Département prenant en charge 60% du coût dans le cadre de la Charte de développement local.

M. le Président indique également à l'assemblée qu'une rencontre avec le chargé de développement de la Communauté de communes de Guebwiller pour l'organisation éventuelle par cette dernière d'un Salon à Soultz en 2009.

Le Conseil en prend acte.

2.5. Organisation de réunions d'information des conseils municipaux :

Suite au renouvellement des conseils municipaux de mars dernier, M. le Président propose au début de l'année prochaine d'organiser au siège de la Communauté de communes « Essor du Rhin » des réunions d'information pour les conseils municipaux, à raison de deux communes à la fois, soit 4 réunions. Cela aura l'avantage de faire visiter les locaux de l'Essor du Rhin surtout que les assemblées communales ont vu l'arrivée de nombreux conseillers municipaux nouveaux. En même temps les compétences de notre regroupement de communes leur seront communiquées et expliquées.

Les dates seront définies lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire du 15 décembre 2008.

2.6. Personnel : détachement de Mlle VONARB Roselyne :

M. le Président informe le Conseil communautaire du départ de Mlle Roselyne VONARB avec effet du 1^{er} décembre prochain. L'intéressée a demandé à être détachée pour un an auprès de l'Administration pénitentiaire (Etat - Ministère de la Justice) où elle occupera un poste à la prison de Mulhouse. Au bout de cette année, elle sera en principe titularisée par son nouvel employeur.

Son remplacement est donc nécessaire. Il y a déjà de nombreux candidats. L'embauche se fera sur la base d'un CDD d'un an avec une période d'essai de 2 mois.

Par ailleurs, M. le Président propose au Conseil l'achat d'un cadeau pour Mlle Roselyne VONARB employée à l'Essor du Rhin depuis juin 2002. Les crédits de 150 € seront à prendre à l'article 6232 du BP 2008.

Le Conseil, après délibération, adopte cette proposition.

3. Affectation de la TVA 2^{ème} trimestre 2008 – reversement aux communes concernées :

M. Etienne SIGRIST, Vice Président commente de dossier.

Il s'agit d'un montant de TVA de 87 589,50 € sur les 98 471,64 € reversés par l'Etat à l'Essor du Rhin pour le 2^{ème} trimestre 2008, soit 10 882,14 € destinés à l'Essor du Rhin et 87 589,50 € à reverser aux communes concernées.

L'affectation proposée par commune concernée et par programmes de travaux se présente comme suit :

Communes	Dépenses		Recettes	
	Articles budgétaires	Montants	Articles budgétaires	Montants
TOTAL			10222	87 589,50 €
Balgau	458181	472,17 €	458281	472,17 €
	458182	26 611,57 €	458282	26 611,57 €
			10222	-27 083,74 €
Blodelsheim	45817	20 356,54 €	45827	20 356,54 €
			10222	-20 356,54 €
Munchhouse	458190	953,52 €	458290	953,52 €
			10222	-953,52 €
Roggenhouse	458162	16 308,14 €	458262	16 308,14 €
	458162	726,77 €	458262	726,77 €
			10222	-17 034,91 €
Rustenhart	458165	22 160,79 €	458265	22 160,79 €
			10222	- 22 160,79 €
TOTAL		87 589,50 €		87 589,50 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise l'affectation des crédits comme sus indiqués.

4. Convention S.D.I.S. 68 – échanges de données géographiques (SIG) :

M. le Président présente ce dossier inscrit à l'ordre du jour.

Le Service départemental d'incendie et de secours du Haut-Rhin souhaite l'échange de données géographiques numériques sur la base d'une convention de réciprocité d'une année tacitement reconductible. Elle peut être résiliée avant l'échéance après un préavis de 3 mois par lettre recommandée avec AR.

Il s'agit des données dont le partenaire émetteur possède la propriété intellectuelle ou une licence. Les partenaires s'engagent à transmettre les données sollicitées dans un délai d'un mois. Le droit d'usage par les deux partenaires est gratuit.

Une mention obligatoire est à mettre lors de l'usage de ces données, à savoir le nom du fichier et la Source (exemple : source : SDIS 68).

Par ailleurs, M. François Beringer demande où en sont les mises à jour des données cadastrales. Réponse : le service des impôts à Guebwiller a fait le nécessaire. Le Sivom Pays de Brisach chargé de cette mise à jour ne suit pas. M. Henri Masson qui participera à une réunion de travail pour le SIG au Sivom Pays de Brisach le 18.11.2008, est chargé d'en faire état à cette occasion, en demandant que diligence soit faite pour régler sans délai cette situation. L'Essor du Rhin n'est malheureusement pas maître de cette situation n'étant pas l'hébergeur.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer la convention avec le SDIS 68.

5. Transport à la demande : renouvellement contrat :

M. Henri MASSON, Vice Président présente ce point de l'ordre du jour.

Par délibération du 26 novembre 2007, le Conseil a décidé de reconduire d'une année le transport à la demande, soit jusqu'au 15.12.2008.

Le bilan arrêté est largement positif (voir tableau en annexe). Sur une période de neuf mois jusqu'au 30.09.2008, 629 trajets pour 125 usagers ont été réalisés (pour info sur 10 mois en 2007 = 454 trajets pour 122 usagers). Il y a donc déjà plus de trajets sur 9 mois que l'année dernière sur 10 mois. Principales destinations : achat grandes surfaces et autres – médecin et pharmacie – loisirs et jusqu'aux arrêts de bus. « Nous sommes en constante progression » renchérit M. Masson. Coût payé au 30.9.2008 : 8 214 € TTC dont 1 210 € par les usagers et autant par Super U Fessenheim, 3 028, 42 € par la CCER et 2 897 € par le département.

A la question de M. Jean GOETZ il est répondu que le service couvre le territoire des communes de l'Essor du Rhin ainsi que la Commune de Bantzenheim (coût du trajet plus cher : 18 € au lieu de 14 €).

D'autre part, des contacts ont eu lieu avec les représentants du Sivom du Pays de Brisach afin de réfléchir sur des actions communes (mutualisation de moyens car c'est le même prestataire, identifier de nouvelles destinations...).

Il est rappelé par ailleurs que le coût (14 € le trajet) est supporté par l'utilisateur à raison de 2 € le trajet et complété par le Super U de Fessenheim avec 2 €, le solde est supporté pour moitié par la CCER (5 €) et pour l'autre moitié par le Département dans le cadre de la Charte de développement local.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le renouvellement du contrat pour une période d'un an jusqu'au 15.12.2009 avec le même prestataire Ambulances Services. Les crédits sont à prévoir à l'article 6247 du BP 2009.

6. Commission d'appel d'offres : désignation des membres titulaires et suppléants :

M. le Président commente ce point de l'ordre du jour.

Par lettre du 3 novembre dernier, M. le Sous-Préfet demande que la Commission d'appel d'offres soit constituée conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics en invitant les membres actuels de la CAO à démissionner. Ce qui fut le cas. La Commission comprend sous la présidence de M. André ONIMUS Président de la Communauté de communes « Essor du Rhin », trois titulaires et trois suppléants.

La liste unique proposée aux suffrages de l'assemblée comprend six membres, à savoir : MM. Etienne SIGRIST, Patrice WALTISPERGER, Mme Agnès KIEFFER, titulaires, M. Philippe HEID, M. Henri MASSON et Mme Agnès MATTER-BALP suppléants. L'article 22 III & 3 du CMP prévoit le remplacement d'un titulaire, par le suppléant inscrit sur la même liste après le dernier titulaire élu de la dite liste.

Après délibération et vote, le Conseil communautaire désigne à l'unanimité les membres proposés sur la liste sus indiquée.

7. Vente de terrain de la zone d'activités à Blodelsheim :

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président présente ce point rajouté à l'ordre du jour.

Par délibération du Conseil du 28 avril 2008, un terrain de 29,91 ares a été vendu à M. PIERRE Christophe 20, rue du 8 Février à Blodelsheim au prix de 1000 € l'are HT, frais de notaire, d'arpentage et fiscaux non inclus. Il s'agit de la parcelle n° 324/276 en section 12.

L'intéressé a finalement souhaité que l'achat se fasse par l'entreprise Pierre et Haas Sàrl 20, rue du 8 Février à 68740 BLODELSHEIM.

La vente en l'étude et pardevant Me Coustau Notaire à Ensisheim est fixée au 25 novembre 2008.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer l'acte de vente avec l'entreprise Pierre et Haas Sàrl pour la vente d'un terrain de 29,91 ares au prix de 29 910 € HT au total.

8. Travaux communaux :

8.1. BALGAU : Restructuration école élémentaire et création périscolaire – Avenant :

M. Pierre ENGASSER, Vice Président présente ce point de l'ordre du jour.

La réception définitive des travaux a eu lieu le 6 novembre 2008. Tous les travaux sont à présents réalisés et les réserves levées. Le coût des travaux payés à ce jour s'élève à

1 193 472,69 € TTC. A l'heure actuelle, il reste encore un crédit ouvert au budget 2008 de 152 617,29 €.

Par ailleurs, le lot 2 – charpente métallique – nécessite un avenant de 6 610 € HT portant le marché initial de 46 500 € HT à 53 110 € HT 63 519,56 € TTC, soit 14% d'augmentation.

A la question posée, M. Engasser répond que les locaux de l'école sont utilisés, pas encore ceux du péri scolaire.

D'autre part, une couverture photovoltaïque de 150 m² a été mise en place par une société spécialisée qui en est propriétaire ; cette dernière verse à la commune de Balgau un droit de 2% des revenus de la production d'électricité vendue en découlant. Elle est mise à la disposition de la commune pendant 20 ans. La Commune en deviendra propriétaire de droit au bout des 20 ans. M. Engasser précise que c'est une première et que la Commune a souhaité réaliser cette prestation dans le cadre de la filière énergie renouvelable.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer l'avenant sus indiqué qui a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission d'ouverture des plis (car dépassant 5%) réunie ce jour.

8.2. HIRTZFELDEN : Restauration et aménagement intérieurs de la chapelle :

Mme Agnès MATTER-BALP Maire de Hirtzfelden présente ce dossier.

Par délibération de son Conseil municipal en date du 11 septembre 2008, la Commune de Hirtzfelden décide de confier les travaux de restauration et d'aménagement intérieurs de la chapelle attenante à l'église à la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Communauté de communes « Essor du Rhin ». Les travaux devront être réalisés en deux tranches distinctes compte tenu de l'incertitude de l'état des murs trouvés après décapage et démolition de l'existant à l'heure actuelle : une 1^{ère} tranche (ferme et fixe) comprenant le décapage des murs et une seconde pour l'opération de restauration et d'aménagement proprement dite (tranche conditionnelle).

Le financement sera assuré par des subventions départementale et régionale et éventuellement de l'Etat, le solde de la quote-part communautaire de 8 077,57 € encore disponible ainsi que par une participation communale pour le solde.

Les crédits nécessaires sont à prévoir à l'article 458167 (à créer) au budget primitif 2009 de l'Essor du Rhin.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

1° Décide de réaliser les travaux envisagés sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Communauté de communes « Essor du Rhin »

2° Désigne le maître d'œuvre sur la base d'un marché adapté après avoir lancé un avis d'appel public à la concurrence (articles 74-II – 26 II et 28 du Code des Marchés Publics)

3° Autorise le lancement d'un avis d'appel public à la concurrence pour les travaux sur la base d'un marché négocié (article 35-I-5° du code des Marchés Publics) ou d'un marché adapté (article 28 du Code des Marchés Publics) dans le cas d'un coût estimatif < à 206 000 € HT avec une tranche fixe ferme relative au décapage des murs et une tranche conditionnelle pour la poursuite des travaux en connaissance de cause

4° Fixe le plan de financement comme sus indiqué et charge M. le Président de solliciter les aides et subventions possible

5° Autorise M. le Président à signer tous les documents y relatifs et plus particulièrement la convention de mandat entre la Commune de Hirtzfelden et la Communauté de communes « Essor du Rhin ».

9. Prochaines réunions du Bureau et du Conseil communautaire :

M. le Président rappelle que la prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu le 15 décembre prochain à 20 heures. Elle sera précédée d'une réunion du Bureau à 18 heures. Une autre réunion du Bureau est prévue le 1^{er} décembre 2008 à 18 heures.

M. le Président précise par ailleurs que la Réception de début d'année aura lieu le lundi, 12 janvier 2009 à 19 heures.

Le Conseil en prend acte.

10. Divers :

10.1. Informations diverses :

M. le Président donne connaissance à l'assemblée de plusieurs informations, à savoir :

- ✚ La lettre reçue de jeunes de Fessenheim sollicitant la construction d'une piscine – M. Onimus précise qu'une réunion de concertation et de travail a été fixée au 18 novembre prochain.
- ✚ Une formation organisée par l'Association des Maires du Haut-Rhin aura lieu le 6.12.2006 à Petit Landau – Thème : « La préparation du Budget communal ».
- ✚ Le Département a accordé une subvention de 2 000 € pour le calendrier des manifestations dans le cadre des actions transfrontalières. De même, il a alloué une subvention de 2 493 € pour la promotion des actions économiques dans le cadre de la charte de développement local. Par ailleurs, le Département a attribué une subvention de 2 640 € pour le fonctionnement du relais Assistantes Maternelles (RAM).
- ✚ Une lettre de SUEZ GDF annonce la tenue de réunions publiques concernant le stockage de gaz dans le sous sol dans la région de Réguisheim.

10.2. Tour de table :

- ✚ **M. Jean GOETZ** relève l'éparpillement d'ordures sur les bas côtés de la RD 468 en allant vers Rumersheim-le-Haut. Cela est une mauvaise image.. M. le Président explique les nombreuses démarches déjà entreprises auprès de notre prestataire de services. Il se propose de formaliser par lettre nos demandes déjà faites verbalement plus ou moins bien suivies.
- ✚ **M. François BERINGER** : le Bureau de poste ferme ses portes à la fin du mois de novembre. Ce service sera repris par le Bureau de tabac. Par ailleurs, le 10 décembre 2008 aura lieu une réunion de l'ENCLI. La nouvelle CLI (qui remplacera le CLS à partir du 1^{er} janvier 2009) est présidée par M. Michel HABIG. Cinq maires de l'Essor du Rhin sont membres de droit. Il souhaitait savoir si l'Essor du Rhin avait été destinataire d'une invitation. Réponse : non, **M. Bernard BRUN** annonce un exercice PPI de la centrale nucléaire le 20 novembre prochain avec les communes de Blodelsheim et de Fessenheim.
- ✚ **M. Etienne SIGRIST** rappelle la tenue de la commission piscine le 18.11.2008. Par ailleurs, il informe le Conseil de l'achat, comme chaque année, de 40

annuaires de la Sté d'Histoire Ried et Hardt – un exemplaire par conseiller communautaire et deux exemplaires par commune membre de notre regroupement.

- ✚ **Mme Fabienne STICH** relate également l'exercice PPI avec mise à l'abri des enfants des écoles et du Collège, une enquête lancée auprès de la population ainsi que la distribution d'un questionnaire dans le village. Elle déplore par ailleurs la perte de temps pour l'achat des défibrillateurs, puisqu'il était question d'un achat groupé éventuel par l'Essor du Rhin et qui finalement se fera par chaque commune. Explication : s'agissant de plusieurs modèles (et même de marque et de fournisseur), il eut été difficile de réaliser une commande groupée pour si peu d'appareils. En outre, trois communes les avaient déjà achetés ou commandés. M. Onimus propose cependant d'organiser le cas échéant, la formation.
- ✚ **M. François WASSMER** demande le nettoyage de la piste cyclable.
- ✚ **M. Pierre RENTZ** : l'OTI des Bords du Rhin change de statut juridique avec effet du 1^{er} janvier 2009. Il passe du régime associatif (depuis sa création en décembre 1997) à celui d'EPCI. Pour connaître le sort des Point I, il faut attendre la réunion du 24.11.2008 – L'assemblée générale « Au Fil du Rhin » a eu lieu. C'est le GLCT qui versera la cotisation et deviendra membre à la place de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à partir de 2009.
- ✚ **Mme Agnès MATTER-BALP** souhaite connaître la date du lancement de l'appel d'offres mutualisé pour le nettoyage des puits perdus, avaloirs dans les communes. M. Masson répond que le dossier est en cours de préparation (il manque les données de Hirtzfelden !!, remplacées par une estimation). L'avis d'appel à la concurrence sera lancé début 2009. Autre question : l'accès des handicapés aux bâtiments publics ? Est-ce que ce contrôle ne pourrait pas être inclus dans le marché déjà engagé avec l'APAVE pour les contrôles électriques et les installations sportives ? M. François Wassmer rappelle que le diagnostic « handicapés » doit être fait avant le 31.12.2010 et la mise en conformité pour le 1^{er} janvier 2015. Il propose par ailleurs de solliciter les ERP auprès des huit communes.
- ✚ **M. Frédéric GOETZ** informe l'assemblée qu'il y a 10 tonnes d'ordures ménagères en moins par rapport à la même période en 2007 (1531 T contre 1541 T). D'autre part, le bilan de l'opération DEEE s'équilibre. La réunion annuelle avec les agents des déchèteries est prévue en janvier 2009.
- ✚ **Mme Agnès KIEFFER** donne deux infos : la visite du marché de Noël à Strasbourg le 12.12.2008 ; le déplacement se fait en bus payé par l'Essor du Rhin. – Le compte-rendu de la réunion des aînés se fera lors d'un prochain Bureau et Conseil de l'Essor du Rhin.
- ✚ **M. Cédric LEPAUL** indique que le problème du bois à traiter n'est toujours pas réglé. Ce dossier est en cours de traitement. M. le Président informe alors le Conseil que les règles de tri des déchets seront rappelées dans les prochains flashes infos.
- ✚ **M. Philippe HEID** dit que le réseau de bouclage de l'eau potable dans le cadre de l'aménagement du carrefour dit du stade est en cours d'étude.
- ✚ **M. Henri MASSON** informe le Conseil du résultat de l'ouverture des plis pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie dans la rue des Dahlias à Roggenhouse
- ✚ . Les prix proposés se sont échelonnés entre 1 050 € HT et 4 116 € HT. C'est le moins disant qui a été retenu devant le peu de complexité de l'opération.

- ✚ **M. Pierre ENGASSER** donne connaissance de la date de la fête de Noël de la petite enfance qui aura lieu cette année à Munchhouse (salle polyvalente) le 19.12.2008 entre 16 h et 19 h.
- ✚ **M. André ONIMUS** donne encore quelques infos : 1° restructuration BA 132, nouvelle réunion à la Préfecture le 21.11.2008 – 2° coût estimatif de la piste cyclable reliant la rue du Rhin au parking extérieur de la centrale nucléaire : 84 450 € HT. Un partenariat financier est en cours d'étude – 3° Inauguration de la micro centrale hydraulique à Vogelgrün le 21.11.2008.
- ✚ **M. Maurice ZIMMERLE** indique à l'assemblée qu'une réunion de travail avec l'architecte aura lieu à la maison de retraite de Bantzenheim le 19.11.2008.

Plus aucune intervention n'étant demandée, M. le Président clôt la séance à 22 h 15 en invitant ses collègues à prendre le verre de l'amitié.

Les membres présents :

Le Président :	Le Vice Président :	Le Vice Président :
André ONIMUS	Etienne SIGRIST	Patrice WALTISPERGER
Le Vice Président :	Le Vice Président :	Le Vice Président :
Pierre ENGASSER	Henri MASSON	Frédéric GOETZ
Le Vice Président :		
Agnès KIEFFER	Jean-Marc LOEWERT	François BERINGER
Bernard BRUN	Fabienne STICH	François WASSMER
Pierre RENTZ	Agnès MATTER-BALP	Philippe HEID
Cédric LEPAUL	Cyrille LHUILLIER	Eric MICHELAT
Jean GOETZ	Mario HEGY	

Présent par ailleurs : M. Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

Absent par ailleurs : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensishem

Personnel présent : MM. Denis RUSCH et Maurice ZIMMERLE